ATELIERS TABLE MASHUP

Collège au cinéma 2021-2022 – Niveau 6ème/5ème

Archipel
Médiateur culturel

GRANDLYON
la métropole

L'ATELIER

Buster Keaton : figure du cinéma burlesque

L'atelier Table Mashup invite ici à prolonger l'expérience cinématographique autour du film *Le Mécano de La Générale* de Buster Keaton. Les élèves profiteront d'une nouvelle plongée dans l'univers singulier de «l'homme qui ne rit jamais», véritable athlète de cinéma, qui a su, peut-être mieux que quiconque, révéler la beauté du burlesque.

Partie 1
Initiation théorique
Durée : 1h

La première séance consiste en une initiation théorique au montage, par l'analyse de différents extraits du *Mécano de La Générale* et d'autres films burlesques de cinéastes et acteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma (Charlie Chaplin, Harlod Lloyd...). L'occasion de relever les contrastes entre différentes expressions du burlesque et de mettre ainsi en exergue les caractéristiques de Keaton. Un attention particulière sera également portée aux œuvres de Jacques Tati et à l'utilisation du son dans ses films.

Partie 2
Création d'une séquence
Durée : 2h

Lors de la deuxième séance, les élèves devront assembler les plans d'une courte scène du film *Le Mécano de la Générale* dans le bon ordre, en fonction du souvenir qu'ils en ont, de la cohérence narrative de la scène, et des raccords. Ils enregistreront ensuite leur propre bande-son (bruitage, doublage, musique) de la scène, « à la manière » de Jacques Tati.

Objectifs

- Apprendre des éléments du langage cinématographique : découvrir en particulier l'étape du montage et ses procédés d'écriture
- S'initier à la construction narrative en image (chronologie des plans)
- Comprendre le rapport entre image et son, la fonction du son dans les films burlesques
- Enrichir sa culture par la création de liens avec d'autres œuvres du cinéma burlesque

FONCTIONNEMENT

Qu'est ce que la table mashup ?

La Table Mashup est un outil numérique permettant de mixer, en direct et collectivement, des extraits vidéos, des musiques, des bruitages, le tout via un ensemble de cartes interactives. Un micro offre également la possibilité d'enregistrer une voix off, ou de réaliser un doublage. Le résultat du montage et mixage son est visible instantanément ! La séquence créée par les élèves est ensuite transmise à l'enseignant qui peut la diffuser en classe pour un retour d'expérience.
Pour découvrir la Table Mashup en image, cliquez ICI.

Organisation

Durée totale de l'atelier : 3h
Au choix : en 1 séance de 3h OU en 2 séances, l'une d'1h et l'autre de 2h.

La première partie de l'atelier a lieu intégralement en salle de classe. **La seconde partie de l'atelier nécessite l'accès à une autre salle** (CDI ou salle de classe) dans laquelle sera installée la Table Mashup.

Lors de la première partie, l'intervenant est en classe avec le professeur et l'ensemble des élèves. En revanche, **lors de la 2ème partie, l'intervenant anime l'atelier dans une autre salle pendant que le professeur poursuit ses enseignements en salle de classe.** Un groupe de 7 élèves environ sera amené à quitter la salle de classe toutes les 25 min pour rejoindre la salle d'atelier. A l'issue des 25 min, le groupe retourne en salle de classe et le suivant rejoint la salle d'atelier.

A la fin de l'atelier, les séquences réalisées par chaque groupe sont diffusées à toute la classe.

QUI SOMMES-NOUS ?

Archipel est une association lyonnaise à but non-lucratif d'éducation aux images dont la vocation est de faire du cinéma et de l'audiovisuel un vecteur de liens sociaux, de sensibilisation artistique et d'éveil citoyen. Notre équipe est composée de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel (réalisateurs, monteurs, ingénieurs du son, etc.) qui ont tous à coeur de partager leur savoir et leur passion. Nous menons depuis plusieurs années des ateliers d'initiation au media audiovisuel sous diverses formes, en temps scolaires et hors temps scolaires.
Pour découvrir quelques réalisations d'ateliers, nous invitons à visiter notre chaîne viméo.

FINANCEMENT DE L'ACTION

Le coût de l'atelier sera **pris en charge par la Métropole de Lyon**.
Resteront à la charge de l'établissement d'éventuels frais kilométriques, selon l'éloignement. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Contactez nous !

Archipel Médiateur Culturel
Alice Blanc – Coordinatrice
asso@archipel-mediateur.fr
06 88 60 08 05
http://archipel-mediateur.fr

GRANDLYON la métropole

Archipel Médiateur culturel